



Le mot du Maire

Cher tous,

Dans cet édit, je souhaite aborder les travaux engagés pour les prochaines semaines.

En tout premier, ceux de la **vidéo protection**. La réunion de lancement a eu lieu le 04 juillet avec les responsables de la société Citeos en charge du marché. L'occasion d'affiner le dispositif. L'intervention de la Sicae pour l'alimentation des caméras est prévue sous 2 à 4 mois. Le début des travaux est estimé en septembre ou octobre selon les délais de livraison des mâts.

Le 19 juillet a aussi eu lieu la rencontre avec l'entreprise Colas pour lancer la réalisation d'un **caniveau en pavé**, rue du chaudron à Ducy à hauteur de la mare près de la Chapelle. Il permettra de canaliser les eaux de pluies et incitera, par la même occasion, les automobilistes à ralentir 😊.

Nous avons aussi recensé avec la Colas l'**entretien** à faire avant la fin de l'été sur notre **réseau routier**.

Par contre, nous avons reçu une réponse négative de la DRAC quant au financement des réparations à entreprendre sur le toit et les ouvertures de la chapelle du Luat. Les crédits étant déjà épuisés, nous espérons être prioritaires sur le budget 2025.

Enfin nous sommes toujours dans l'attente de l'attribution des subventions de la région et du département pour la réalisation de notre zone de stationnement en face de la salle multifonctions. Cela ne devrait plus tarder et nous espérons bien pouvoir engager les travaux cette année.

En cette période estivale, les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitent de bonnes vacances, et aurons le plaisir de nous retrouver lors de notre soirée festive du 23 août !

Bien à vous et bonne lecture,
Stéphane Péters

VIE COMMUNALE

Maltraitance animale : rappel de la loi

Suite aux messages reçus concernant des chats blessés dans notre village, nous avons discuté de ce problème lors d'un conseil municipal. Nous tenons à rappeler à tous l'importance du respect des lois concernant la maltraitance animale. **La maltraitance animale est réprimée par la loi :**

- L'abandon d'un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

- Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.
- Si les sévices ou l'acte de cruauté ont entraîné la mort de l'animal, l'auteur encourt 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Responsabilité des propriétaires :

Bien que la maltraitance soit notre principale préoccupation, nous rappelons également que les propriétaires doivent surveiller leurs animaux. La divagation des animaux domestiques est interdite par la loi pour leur sécurité et celle des autres.

Un chat est considéré comme divagant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations.
- Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance.
- Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les chats errants ont une espérance de vie raccourcie et sont à l'origine de très nombreuses portées de chatons abandonnés, c'est pourquoi il est recommandé de faire stériliser votre chat le plus tôt possible.

VIE COMMUNALE

Interconnexion avec le Syndicat des eaux d'Auger

La canalisation permettant d'interconnecter notre réseau d'eau potable avec celui du Syndicat des eaux d'Auger (auquel la commune a adhéré) est posée. Un peu plus de 1 400 m pour relier Beaurain à l'entrée de la rue de la Croix Lizot. **L'occasion aussi de refaire la chaussée sur le côté ouest de notre route.** Les prochaines étapes sont la pose d'un surpresseur à l'entrée de Fresnoy, puis l'an prochain la création près de la salle multifonction d'une bache enterrée destinée à remplacer notre château d'eau vieillissant.



VIE COMMUNALE

L'entretien des rues et des trottoirs, une responsabilité partagée

Avec l'été, la nature reprend ses droits, nécessitant un entretien régulier des rues et trottoirs. Cette responsabilité incombe à tous, pas seulement aux services municipaux. **Les riverains doivent entretenir les trottoirs devant leur domicile, même s'ils appartiennent au domaine public.** Cela inclut le désherbage et le balayage, en évitant l'utilisation de produits chimiques interdits depuis 2019 en raison de leurs effets néfastes sur l'environnement.

Le désherbage manuel ou mécanique est recommandé.

Des méthodes naturelles comme l'eau de cuisson des pommes de terre ou le vinaigre blanc sont efficaces et écologiques. Une recette simple consiste à mélanger un litre de vinaigre blanc avec un demi-litre d'eau et 200 grammes de gros sel pour un effet prolongé. **Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou collectés** selon les services municipaux.

Adopter ces pratiques respectueuses de l'environnement contribue à la propreté et à la beauté de nos espaces publics tout en préservant notre planète.



ÉCOLE

28 juillet 2024 : Retour sur les Olympiades du RPI

En cette année 2024, la fête de fin d'année de notre regroupement pédagogique s'est forcément transformée en Olympiades ! Les classes de Trumilly et Auger St Vincent ont rejoint celles du Luat pour un piquenique sympathique encadré par les animateurs du périscolaire.

Puis l'après midi a été consacrée à des épreuves sportives par équipes mêlant petits et grands. 12 équipes d'une douzaine d'enfants chacune se sont affrontées sous un soleil radieux. Puis à 18h30, les familles étaient conviées pour la très sérieuse remise des médailles.

Selon l'ordre des gagnants, toutes les équipes étaient appelées sur le podium pour la remise des médailles à l'effigie du regroupement scolaire. **Bravo aux enfants et aux enseignantes pour leur engagement et la réussite de ces Olympiades !** Grâce à l'association des parents d'élèves "les petites mains du RPI", la soirée s'est poursuivie autour de stand de jeux et victuailles !

ÉCOLE

Rentrée Scolaire à Fresnoy

La rentrée scolaire des enfants aura lieu le 02 septembre. Dans notre école de Fresnoy, cette année, nous accueillerons **43 enfants de maternelle répartis en deux classes.**

Le service de transport par bus du RPI sera également opérationnel avec de nouveaux horaires pour la rentrée. Vous trouverez ci-dessous les détails :

Les horaires de bus au départ de Fresnoy le Luat (ancienne école) et le Luat (école) sont anticipées de 5 minutes, soit pour :

- Fresnoy : 08h34 au lieu de 08h39
- Le Luat : 08h36 au lieu de 08h41.

ANIMATION PASSÉE

Inauguration Art en Chemin

Merci à tous d'être venus célébrer l'inauguration de "L'Art en chemin" à Fresnoy-le-Luat ! Un grand merci aux classes de maternelle, à leurs Atsems, et aux maîtresses M^{me} Collet et M^{me} Magny pour leur beau travail. Félicitations aux gagnants du concours photo ! Les trois meilleures photos ont remporté une planche de charcuterie et deux boissons à déguster au Café citoyen d'Auger-Saint-Vincent .

Merci également aux habitants de Fresnoy pour leur participation, à Alain Bron pour permettre à notre village de participer à cette belle initiative artistique, et à Bruno Fromentin pour l'accompagnement musical. **Venez profiter des œuvres tout l'été à travers le village !**



ANIMATION PASSÉE

Après-midi des aînés

Nos aînés se sont retrouvés le samedi 1^{er} juin autour d'un repas. Un grand merci à Benoit pour sa paella cuisinée sur place devant nous tous. **Un après-midi convivial apprécié par tous !**



ANIMATION PASSÉE

Fête des voisins 🥰

Le vendredi 31 mai, notre village a brillamment participé à la fête nationale des voisins, et malgré la pluie, le succès était au rendez-vous ! Nos trois hameaux se sont réunis, souvent à l'abri de leur chapelle, pour partager un verre et un repas tiré du sac. **Un grand merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur !**



ANIMATION PASSÉE

Commémoration à Rully

Merci à la commune de Rully d'avoir convié la Mairie de Fresnoy le Luat parmi les officiels de cette très belle commémoration organisée par Christophe Clément et qui concrétise leur formidable travail pour la mémoire de nos combattants français et américains. Merci aussi d'avoir convié Jacques Péters, âgé de 12 ans en 1944 quand les Américains libérateurs avec à leur tête le Colonel Kent FAY ont traversé Ducy avant l'affrontement mortel à l'entrée de Rully. Une occasion unique d'échanger quelques mots avec la famille du colonel Fay venue spécialement des États Unis. **Ces hommes se sont battus pour notre liberté, 80 ans plus tard, ce nouveau monument les honore !**



ANIMATION À VENIR

Fête de l'été le vendredi 23 août 🧑‍🎨

Le vendredi 23 août à 18h, rejoignez-nous pour une soirée de folie organisée par le conseil municipal ! Ramenez votre repas et préparez-vous pour des jeux pour enfants, pétanque, quizz musicaux et une soirée dansante endiablée ! Ambiance conviviale et rires garantis ! **Venez nombreux avec votre bonne humeur !**

ANIMATION À VENIR

Brocante le dimanche 08 septembre 2024

Ne manquez pas notre brocante annuelle le **dimanche 08 septembre 2024** ! Réservez dès maintenant cette date pour un moment convivial de découverte et de partage. Parlez-en autour de vous et contribuons ensemble à faire de cet événement un succès retentissant. Nous comptons sur votre présence !



ANIMATION À VENIR

Fête des 20 ans du PNR

Venez en famille ou entre amis découvrir votre Parc naturel régional et **toutes les actions qu'il mène pour préserver la biodiversité et ses milieux** :

- agir pour un cadre de vie harmonieux,
- contribuer au développement économique durable,
- adapter le territoire au changement climatique.

Deux journées festives et ludiques avec balade, ateliers, jeux pour repartir avec des trucs et astuces afin de préserver notre environnement. **Restauration sur place.**

ENVIRONNEMENT

Connaissez-vous la "tonte différenciée" ?

Il s'agit tout simplement de tondre seulement là où c'est nécessaire et de laisser le reste des espaces pousser à sa guise. **L'action de laisser la pelouse (ou une partie) à l'état sauvage favorise la biodiversité.**

Une tonte fréquente, ainsi que le désherbage, apportent certes un aspect esthétique mais ne favorise ni la faune ni la flore. Il est possible ça et là de laisser pousser certaines plantes et de profiter ainsi de leur floraison.

L'entretien différencié d'une manière générale consiste à tondre moins souvent certaines pelouses pour garder des herbes hautes. Toutefois une tonte moins fréquente n'est pas synonyme d'absence d'entretien : les agents nettoient et passent régulièrement. Des bandes sont tondues sur les bords de la pelouse ou à l'intérieur pour faire des cheminements.

Vous pouvez d'ailleurs, vous aussi, chez vous, pratiquer cette tonte différenciée.

Ci-contre une mise en pratique à l'entrée de Ducy sous l'œil averti de Florine, notre employée communale qui a su préserver cette espèce d'orchidée. L'orchidée abeille (*Ophrys apifera*) se rencontre le plus souvent en France en prairie naturelle, ou en lisière de bois. Elle est assez peu courante et protégée.



ENVIRONNEMENT

Des nichoirs pour les "Dames blanches"



La LPO (*Ligue de Protection des Oiseaux*) a mis en place **des programmes de conservation de la chouette « effraie » des clochers**, notamment en installant des nichoirs pour aider à augmenter les populations de ces oiseaux dans les zones rurales et urbaines. La LPO sensibilise également le grand public à l'importance de protéger les habitats de l'effraie des clochers, tels que les vieux bâtiments, les granges et les églises.

Valérie Le Corre Rigoux, adhérente à la LPO et habitante de Ducy, a contacté un bénévole de cette ligue, Thierry Decouttere, pour avoir des conseils quant à l'emplacement idéal pour installer les nichoirs.

En accord avec la Mairie, Valérie et son mari ont installé deux nichoirs, un dans la chapelle du Luat et un dans l'église de Fresnoy le Luat. Nous espérons avoir la chance bientôt d'admirer, la nuit venue, la "Dame Blanche" !

Conçu par la mission Rapaces de la LPO et fabriqué par l'ESAT du Morvan (*Nièvre*), ce nichoir a été spécialement conçu pour abriter la chouette effraie ou "Effraie des clochers". Spécifique, il ne convient pas à d'autres espèces comme le pigeon, notamment. La façade avant a une ouverture spécifique afin d'éviter tout risque de chutes du nid pour les jeunes effraies.

PS : L'Effraie des clochers entretient elle-même son nid avec sa litière naturelle. Ne visitez pas son nid, sauf absolue nécessité. Il est déconseillé de nettoyer le nichoir tous les ans.

État Civil

PACS : Morgane LEMAIRE et Clément CARRIER le 06 juillet 2024